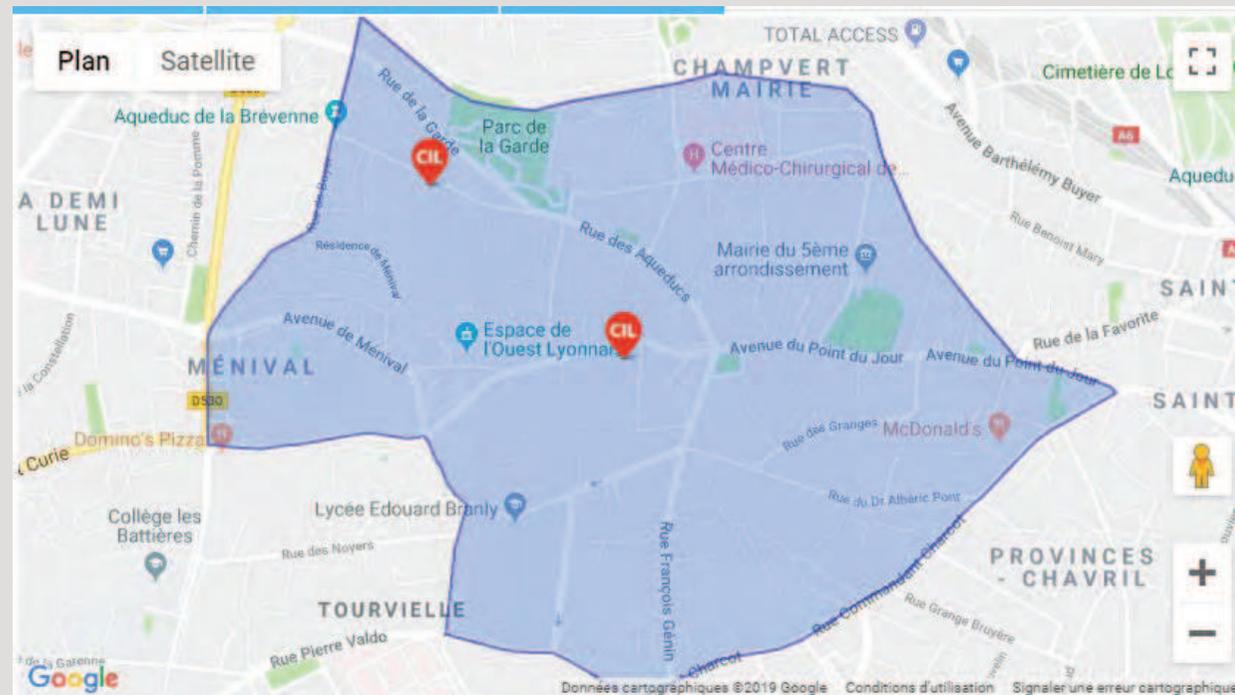


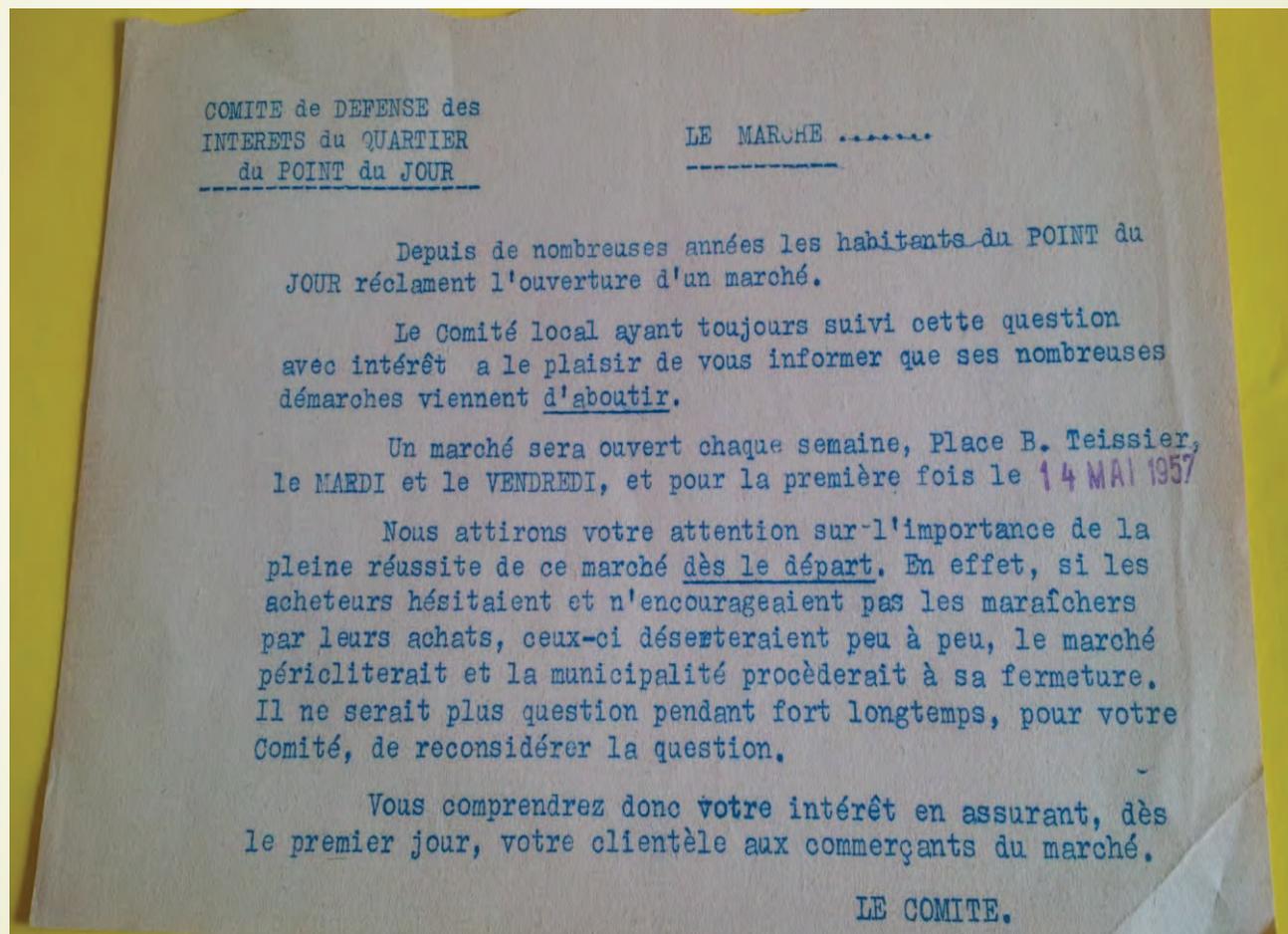
CIL du Point du Jour



H I E R ... à l'initiative des habitants

- ▶ Création du Comité des Intérêts du Quartier du Point du Jour en mars 1922.
- ▶ Quelques noms connus parmi les premiers membres du Bureau : Larat, Livet, Secret, Comoy, Chapiron, Delery, Dorier fils, Bonnevay,
- ▶ Déjà à l'époque : demande d'un bureau de Poste au Point du Jour,
- ▶ Déjà inquiétude quant « à la vitesse à laquelle les autos traversent le PDJ »,
- ▶ Déjà des démarches auprès de la compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon OTL (pour les horaires, correspondances, tarifs!),
- ▶ Démarches répétées pour l'approvisionnement en eau,
- ▶ Actions pour que les rues soient éclairées, pour dénommer les rues (avenue du Point du Jour, rue François Genin etc..), pour la création des réseaux (égouts), l'élargissement et la sécurisation des voiries...
- ▶ Actions pour obtenir la création d'un marché.

Création d'un marché Place Benédicte Teissier en mai 1957..





Récemment... et toujours

- Information des habitants sur les dossiers importants pour l'évolution de leur cadre de vie et relais de leurs attentes via les contributions déposées lors des concertations sur le projet de l'Anneau des Sciences, de création de la ligne de métro E, du déclassement de l'autoroute A6-A7 en boulevard urbain, lors de la révision du PLUH et du PDU,
- Ecoute des habitants, anticipation de problèmes de voirie, de sécurité : abribus église ND, ralentisseurs, trottoirs rue de la Garde, installation de bancs etc..
- Participation à la vie du quartier (concours de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie du 5^{ème}, forum des associations,...),
- Sensibilisation au Développement Durable: opérations propreté, visites Centre de tri,
- Informations des habitants (révision PLU, création de la Métropole, sécurité, tri sélectif, ambroisie,...)
- Vigilance sur les permis de construire, les espaces verts



Et demain.... Continuer à

- Suivre avec vigilance le développement de l'urbanisme dans le quartier pour garder le caractère propre au Point du Jour,
- Poursuivre les actions en vue du désenclavement des quartiers Point du Jour, Ménival (projet de métro E , Anneau des Sciences,)
- Agir pour une meilleure prise en compte du vieillissement de la population,
- Agir pour une cohabitation harmonieuse de tous les modes de déplacements, et la sécurisation des déplacements,
- En étant à l'écoute des habitants, collaborant avec les CIL voisins, en relation avec les élus et services.
- Et aussi prévoir et organiser les festivités pour le centenaire en 2022 de notre association! AVEC et pour tous les habitants

Le CIL du Point du Jour a pour buts :

- Ecoute des souhaits des habitants,
- Protection et amélioration du cadre de vie des habitants,
- Défense des intérêts généraux du quartier dans les domaines : Urbanisme et habitat, déplacements urbains, voirie et stationnement, espaces verts, sécurité, propreté, ...
- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine.

Ses moyens d'actions sont :

- Concertation avec les pouvoirs publics et les élus,
- Réunions publiques d'information.
- Permanences mensuelles ouvertes à tous les habitants, en principe le 3^{ème} Samedi de 10h à 12h à la Maison des Associations du Plateau (Maison Dufour).
Réunions annoncées par voie de presse ou sur les sites et journaux officiels.

Actions et Projets en cours :

- Environnement : suivi de l'aménagement et de la sécurité dans le Parc de la Garde ; lutte contre l'ambrosie, Charte de l'Arbre,
- Surveillance vigilante des permis de construire (PC) et de l'urbanisation du quartier (projet Massues),
- Suivi du projet de révision du PLUH (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat) et du PDU (Plan Déplacements Urbains),
- Protection des E.B.C. (Espaces Boisés Classés)
- Transports et Déplacements : amélioration de l'accessibilité du quartier, liaison directe et permanente avec Gorge de Loup (45 et 90), projet de « Navette Inter-quartier du Plateau »...
- Sécurisation des déplacements et traversées des piétons (par ex.: rue de la Garde, rue des Aqueducs, rue Nicolas Sicard, rue E.Rivet...)

- Sensibilisation à la propreté et à l'environnement (actions de sensibilisation « faites de la propreté », tri sélectif, installation de silo et bacs, entretien des parcs et voiries,...),
- Modes doux : développement de pistes et voies cyclables sur le Plateau, emplacements de stationnement des vélos,
- Voirie : aménagement visant à limiter la vitesse des véhicules, suivi de l'entretien et/ou remise en état de voiries, des projets (réunion de programmation)
- Vieillesse de la population : incidences sur la vie de quartier, les besoins, la mobilité, l'aménagement,

Participation à l' UCIL (Union des Comités d'Intérêts Locaux de la Métropole de Lyon)

- Le CIL est membre de l'UCIL et participe aux travaux de Commissions au sein de l'UCIL : Déplacements, Vélo, Piéton, Vie nocturne, Aménagement Urbain, Propreté-Déchets, Ecologie Urbaine, Vieillesse,...

Rappel : [Tout adhérent du CIL peut participer à ces commissions.](#)

Périmètre d'intervention du CIL du Point du Jour

- Au Nord : rue des Aqueducs, rue de la Garde, rue E. Locard, rue Sœur Janin, avenue du Point du Jour, impasse de Luzy, impasse Cumin,
- à l'Est : rue Commandant Charcot,
- au Sud : rue Pierre Valdo,
- à l'Ouest : rue Jean Fauconnet, rue Tourvielle, rue Joliot Curie, avenue Général Eisenhower, rue de Boyer.

Le CIL du Point du Jour est apolitique et indépendant :
c'est une association d'habitants. Sans vos adhésions, il n'est rien.

Le quartier vit par ET pour ses habitants et leurs envies : le CIL a besoin de recueillir vos informations et vos propositions...qui seront portées pour améliorer notre quotidien.

La cotisation annuelle est de **10 € par famille**.

Pour prendre contact par courriel :

cil.pdj@orange.fr

Pour adhérer au CIL du Point du Jour:

Bulletin d'Adhésion:

NOM :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :.....Ville :.....

E-mail :.....

Téléphone (facultatif) :.....

A retourner SVP accompagné de 10€ (cotisation Adhérent) par chèque à l'ordre du « C.I.L. du Point du Jour » :

Comité d'Intérêt Local du Point du Jour
67 bis rue des Aqueducs - 69005 LYON

Comité d'Intérêt Local Point-du-Jour



ENSEMBLE

AMELIORONS

NOTRE QUARTIER

Association loi 1901 déclarée en Préfecture du Rhône en 1923
Affiliée à l'Union des Comités d'Intérêts Locaux du Grand Lyon
67 bis rue des Aqueducs 69005 LYON

Le territoire du CIL PDJ hier



Le territoire du CIL Point du Jour aujourd'hui



Le bus 42 Express



**Comité d'Intérêt Local
Point-du-Jour**



HABITANTS DU POINT DU JOUR

LA PROPRETE EST VOTRE AFFAIRE



**Ce geste devrait s'apprendre
dès le plus jeune âge.**

DONNONS L'EXEMPLE !

Parents, Grands-parents, Enseignants, mobilisons nous,
éduquons nos enfants pour que les rues et les pelouses
de notre quartier ne soient pas des poubelles.

FAITES DE LA PROPRETE,

**NE JETEZ RIEN SUR LA VOIE
PUBLIQUE.**

GRAND LYON
la métropole

 **VILLE DE
LYON | 5^e**